

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 09 décembre 2024

Membres en exercice :
9

Date de la convocation: 03/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 7

Présents : Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI, Yannick BOYER, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Votants: 8

Pour: 8

Représentés: Jean-Claude GILLON par Emmanuel GHIOTTI

Contre: 0

Excusés: Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Nathalie UBAUD

Objet: Micro-crèche les Eterlous : demande de subvention "Fonds de modernisation des EAJE (FME). - DE_2024_070

Lors de la séance, le Maire présente le projet de travaux prévus pour la micro-crèche les Eterlous pour lequel il propose de demander une subvention auprès de la CAF 04 au titre du dispositif "Fonds de modernisation des EAJE (FME).

Le montant total des devis s'élève à 18 231,43 € HT (21 877,72 € TTC).

Il propose le plan de financement suivant :

| | |
|--------------------------|----------------|
| DEPENSES | 18 231,43 € HT |
| Subvention CAF 04 (80 %) | 14 585,14 € |
| Autofinancement (20 %) | 3 646,29 € |
| RECETTES | 18 231,43 € |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement proposé
- DECIDE de demander une subvention auprès de la CAF04 d'un montant de 14 585,14 €
- DECIDE d'effectuer les travaux sous condition d'obtention de la subvention demandée
- S'ENGAGE à régler l'autofinancement d'un montant de 3 646,29 € HT

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Michel PHILIP

~~le secrétaire de séance~~

| |
|--|
| AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE) |
| Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/12/2024 004-210402343-20241209-DE_2024_070-DE |

